Décision 23-DCC-217 du 20 octobre 2023

relative à la création d'une entreprise commune de plein exercice par la Caisse des dépôts et consignations et la Société nationale des chemins de fer français

Posted on: 20 octobre 2023 | Secteurs :

BTP

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Création d'entreprise commune
Partie notifiante	Caisse des dépôts et consignations et Société nationale des chemins de fer français
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Oui

Lire

Le texte intégral

224.21 Ko